



## SYNDICAT CGT NICE MÉTROPOLE CÔTE D'AZUR

33, Avenue Jean Médecin 06000 Nice - Tel : 04.97.13.24.11  
L'Arénas - Immeuble le Phare - 405, promenade des Anglais 06202 - Nice Cedex 3 Tel : 04.89.98.14.51 ou 52

Mail : [syndicat.cgt@ville-nice.fr](mailto:syndicat.cgt@ville-nice.fr) Site internet : [cgtnmca.fr](http://cgtnmca.fr) Page facebook : [@cgtnmca](https://www.facebook.com/cgtnmca)

Nice le 25 octobre 2021

**Objet :** Courrier concernant le site de l'Escale

Monsieur le Directeur général du CCAS,

Lors de notre visite récente au Point d'accueil et d'écoute jeunes « L'Escale » les agents nous ont fait part de leurs inquiétudes concernant le futur déménagement du site.

En effet, dès le début d'année 2022, il est envisagé, par vos services, le déménagement du site vers des locaux situés Boulevard Risso. Cependant, l'espace semble totalement inadapté aux missions des agents.

En effet, nous avons pu étudier les plans de celui-ci qui, en la matière, sont insatisfaisants pour notre organisation syndicale pour les raisons suivantes :

- Bureaux de réception des jeunes donnant sur l'entrée et ne permettant pas la confidentialité ;
- Bureaux des travailleurs sociaux trop petits, ne permettant pas l'installation de deux agents par pièce
- Espace d'attente du public trop exigü, n'offrant aucun espace de discrétion ;
- Le manque d'espace pour l'accueil et la formation des stagiaires ;
- Manque crucial de fenêtres ouvrantes pour l'ensemble des pièces, ne garantissant pas une aération suffisante surtout dans la période sanitaire actuelle ;
- Localisation dans un boulevard générateur de pollution constante, néfaste aux agents ;
- Salle de pause ouvrant sur une arrière-cour désaffectée.

Ayant abordé ce sujet avec vous lors de notre rencontre du 1<sup>er</sup> octobre, vous avez pris en compte nos remarques et celles des agents et nous avez informés que rien n'était figé.

Nous comprenons que le coût actuel des locaux situé Rue Foncet soit problématique, mais la qualité de l'accueil des jeunes ainsi que les conditions de travail des agents doivent être également une priorité.

Aussi, nous vous demandons de bien vouloir revoir ce projet de déménagement en nous proposant un nouveau site répondant à l'ensemble des besoins des bénéficiaires mais également à ceux des agents.

Vous remerciant de l'attention que vous voudrez bien porter à notre demande, veuillez agréer, Monsieur le Directeur général du CCAS de Nice, l'expression de nos salutations distinguées.

p/o le Syndicat NMCA  
le Coordinateur  
Andrew RENAULT